



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1959 B 04077

Numéro SIREN : 592 040 778

Nom ou dénomination : CABINET SOREL HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2013 sous le numéro de dépôt 30300



1303032701

DATE DEPOT :	2013-03-29
NUMERO DE DEPOT :	2013R030300
N° GESTION :	1959B04077
N° SIREN :	592040778
DENOMINATION :	CABINET SOREL
ADRESSE :	59 RUE LA BOETIE 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2013/02/09
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT CONSEIL ADM. ET DU DIRECTEI NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

CABINET SOREL

Société Anonyme au capital de 1.000.000 €

Siège social : 59 rue la Boétie

75008 PARIS

RCS : PARIS B 592 040 778

5934077

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 9 FEVRIER 2013

EC du 9/2/13

DA N2

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Conseil d'Administration, compte tenu de la cessation des mandats de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de M. Christophe GANSMANDEL, décide de nommer, en ses lieu et place, M. Gérard PLANCHENAULT, lequel occupe désormais les mandats de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, avec le titre de Président Directeur Général.

CETTE DECISION MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE :

VOIX POUR	3
VOIX CONTRE	2
ABSTENTIONS	1

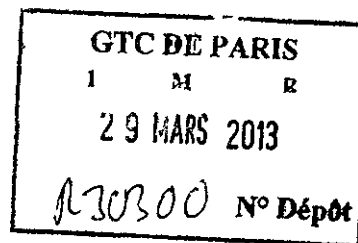
M. Gérard PLANCHENAULT déclare accepter sa nomination en qualité de Président Directeur Général et ne pas relever de situations incompatibles avec l'exercice de ce mandat social.

NOMINATION DE DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

Le Conseil d'Administration nomme :

- M. Philippe LEBLANC,
- M. Christophe GANSMANDEL,
- Mme Nejma ANICHINI,

en qualité de Directeur Généraux Délégués.



- Le Conseil donne tous pouvoirs à son Président avec faculté de déléguer et/ou substituer, à l'effet, au nom et pour le compte de la Société, d'effectuer ou de faire effectuer toutes formalités nécessaires, notamment de publicité et de dépôt, consécutives aux décisions ci-dessus.

CETTE DECISION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Mrs LEBLANC et GANSMANDEL, et Mme ANICHINI déclarent accepter leur nomination en qualité de Directeurs Généraux Délégués et ne pas relever de situations incompatibles avec l'exercice de ce mandat social.

o o o
o o

Extrait certifié conforme à l'original,
M. Gérald PLANCHENAULT,
Es qualité